

Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 30

Septembre-Octobre 1987

ISSN 0753 - 8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e - Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

PELERINAGE EN TERRE SAINTE

André François MERCIER
Député honoraire

Le groupe de spiritualité des Assemblées parlementaires, créé il y a une trentaine d'années par notre ami Jules CATOIRE, après avoir effectué un premier voyage en ISRAEL en 1982, vient d'achever un second séjour en Terre Sainte du 8 au 18 septembre. Pierre BORDRY, membre efficace du

cabinet d'Alain POHER, avait organisé ce déplacement en liaison avec Air-France et il représenta le président du Sénat à plusieurs reprises. Lors des réceptions officielles à l'ambassade de France et à la Knesset, Bernard LAURENT intervint au nom du groupe. De son côté le Père FAYNEL, notre irremplaçable aumônier - devenu depuis le 19 septembre curé de Saint-Sulpice - par ses commentaires et lectures des textes sacrés sur les Lieux Saints, nous apporta un concours spirituel d'une exceptionnelle qualité.

Notre effectif, le même que celui de la Knesset, comprenait 120 membres actifs ou anciens des trois assemblées (Assemblée Nationale, Sénat, Conseil Economique) et formait un groupe où les cloisonnements politiques avaient disparu. Le déroulement du pèlerinage s'effectua dans des conditions parfaites et malgré un programme très chargé nous connûmes une ambiance où dominaient la ferveur et la bonne humeur.

Dès le lendemain de notre arrivée à Tel Aviv, les organisateurs eurent la bonne idée de commencer par nous faire suivre la côte vers le nord avec visite de Césarée, Haïfa et Saint Jean d'Acre. Le choc fut double. Nous devons trouver d'abord le souvenir des Croisés qui occupèrent ces lieux pendant deux siècles, laissant avec la majestueuse crypte de Saint-Jean, récemment mise à jour, un beau souvenir architectural. Nous découvrions aussi sur la plaque apposée au début de notre ére, lors de la construction du théâtre dans cette province romaine, le nom de Ponce Pilate, procureur romain ins-

tallé à Césarée et qui durant la Pâque de l'année 30, lors de son passage à Jérusalem, condamna Jésus. Il n'était plus besoin de chercher d'autres preuves : nous avions d'emblée par ces signes laissés par les Croisés et par Ponce Pilate, l'évocation sous nos yeux de la mort du Christ et de la sauvegarde de son tombeau.

Ce n'était qu'un début. Le soir même, nous arrivions sur les bords du lac de Tibériade, encadré de collines doucement ondulées et verdoyantes, inchangées depuis 2.000 ans puisqu'à part Tibériade aucune agglomération n'a réellement modifié l'aspect des lieux. Ici, c'est l'équilibre, la beauté, "le rêve de la nature".

Le Père FAYNEL lut, au cours de sa messe en plein air, près de l'eau légèrement ridée par le vent, les deux évangiles célèbres sur la pêche miraculeuse et sur la tempête apaisée par Jésus. Il est difficile de cacher son émotion lorsqu'à travers les récits évangéliques se trouvent rappelés des détails sur la végétation, les éléments, les habitations, les hommes tels qu'on les retrouve aujourd'hui sur place.

Le pèlerinage en Galilée se poursuivit une autre journée autour de Tibériade avec la visite à Capharnaüm de la maison de Pierre proche des restes d'une importante synagogue où Jésus enseigna. Enfin, sur le Mont des Béatitudes dominant le lac, dans un site d'une éblouissante beauté, nous entendîmes le Sermon sur la Montagne avec les commentaires du Père FAYNEL. Soirée inoubliable !

(suite page 2)

SOMMAIRE

- Page 1,2 : *Pèlerinage en terre Sainte*
- Page 3 : *Alain Poher, Président du Sénat remet la Légion d'Honneur à Louis Lepage*
- Page 4 : *Victoire des Droits de l'Homme*
- Page 5 : *Pour la sauvegarde de notre Sécurité Sociale*
- Page 6 : *Dans le sillon profond de Marc Sangnier*
- Page 7 : *Est-ce la fin d'une politique de renoncement et d'abandon ?*
- Page 8 : *Le mode de scrutin*
- Page 9 : *Aubervilliers-les-Vertus*
- Page 10 : *Pierre Morand-Monteil*
- Page 11 : *Une priorité : défendre les valeurs morales - Comment ne pas attraper le SIDA*
- Page 12 : *Un élan nouveau*

Il nous restait à découvrir Jérusalem et les villes environnantes, chacune à la seule évocation de son nom rappelant un événement essentiel de la vie du Christ : Nazareth pour l'Annonciation et la vie de Jésus, Jéricho où un sycamore trouvé à un carrefour pourrait être celui où Zachée s'était hissé pour mieux voir Jésus, Bethléem avec ses grottes et la crèche dans l'église de la Nativité, le Mont des Oliviers, le jardin de Gethsemani avec l'église des Nations, et enfin la belle église des croisés dédiée à Sainte Anne

L'arrivée au pied des remparts de Jérusalem fournit une première émotion. Après avoir parcouru parmi les collines de Judée des zones désertiques, la découverte de cette immense plate-forme de 13 mètres au-dessus du sol, bordée de remparts sur plusieurs kilomètres, ornée de 34 tours et de huit portes majestueuses, laisse supposer un haut lieu de l'Humanité où pendant trente siècles des hommes inspirés par des mystiques diverses - juive, musulmane, chrétienne - se sont affrontés dans cette citée sans cesse assiégée, détruite, reconquise et toujours symbole des croyances humaines.

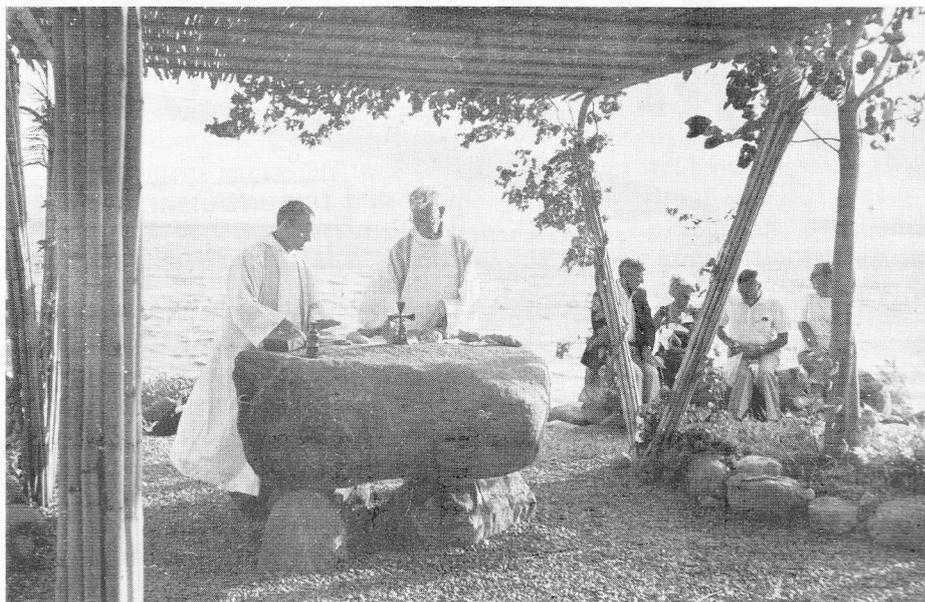
Aujourd'hui la paix règne, récente, puisqu'elle date de 1967 et peut-être précaire, mais nulle part nous n'avons trouvé de signes inquiétants.

Les Juifs se réunissent chaque matin et surtout le jour du Shabbat, le long du mur occidental et ils lisent pendant des heures des versets d'anciennes Torahs conservées sous les voûtes voisines.

Au-dessus, sur l'immense plate-forme libérée lors de la destruction des temples successifs, celui de Salomon en 587 avant J.C. puis celui d'Hérode, les Musulmans édifièrent deux mosquées aux vastes proportions, El Aqsa et le dôme de la Roche. Entre elles, une immense esplanade ornée çà et là de gracieux portiques, reçoit lors des cérémonies une très grande assistance.

Chacun de ces emplacements est gardé, par les Israéliens pour le mur occidental, par les musulmans pour les deux mosquées. Sauf une tentative d'incendie de l'une des mosquées il n'y a pas eu d'incident grave sur ces lieux sacrés.

Restent les souvenirs chrétiens de Jérusalem. Le parcours de la Passion est parfaitement cohérent et nous le suivons avec une vive émotion. De l'extrémité de l'ancien temple où Ponce Pilate livra Jésus, à la forteresse de l'Antonia où il fut flagellé et couronné d'épines puis sur le parcours du Chemin de Croix, dans le dédale des rues commerçantes de la vieille ville jusqu'au Golgotha, aujourd'hui occupé



par l'Eglise du Saint-Sépulcre construite par les croisés et où se trouve la plate-forme sur laquelle fut déposé le corps de Jésus, nous suivons sur quelques centaines de mètres la trace des événements les plus extraordinaires qu'ait vécus l'Humanité.

Il est dommage qu'à l'intérieur de l'église, le monument réalisé par les orthodoxes, il y a un siècle et demi, soit un peu lourd et chamarré. En outre les compartiments sur lesquels diverses communautés chrétiennes (syriens, coptes, abyssins, à côté des catholiques, des orthodoxes et des arméniens) exercent un monopole, créent une certaine confusion.

L'ensemble des lieux saints de Jérusalem constitue cependant, pour les chrétiens de tous les temps le témoignage le plus parlant des événements qui ont accompagné la fin du séjour du Christ parmi les hommes. Il est impossible d'oublier ces collines baignées d'une belle lumière et où chaque pierre rappelle l'histoire des grandes croyances humaines.

Peut-on visiter Israël sans parler des Israéliens et de leurs problèmes ? Nous ne prétendons pas, après seulement une semaine passée en Israël, connaître tous les problèmes de cette jeune nation. Bornons-nous à énumérer trois réalités aveuglantes. **Les Israéliens ont besoin de frontières sûres.** Le premier découpage de l'ONU en 1948 ne permettait aucune sécurité. Il a fallu deux guerres, avec des voisins hostiles pour permettre d'établir des glacis, au nord sur le Golan, à l'est de Jérusalem vers la Jordanie, dans des zones peu exploitées qui offrent entre vingt et cinquante kilomètres d'espace contrôlable. Laisser les Israéliens - au Golan notam-

ment - sous le feu des Syriens était intolérable. Les frontières nouvelles que les Israéliens se sont données sont pour eux intangibles car elles sont la condition de leur sécurité.

Les Israéliens ont construit en vingt ans un pays dynamique. La mise en valeur agricole des zones désertiques, grâce à une utilisation très poussée des eaux du Jourdain, la construction de villes nouvelles édifiées parfois en plein désert (la ville universitaire de Beersheva, par exemple) ou l'extension de villes existantes comme Jérusalem ont permis de doubler en dix ans le nombre des habitants de la capitale. Cet effort qui frappe le touriste ne s'arrête pas là. Des industries (taille du diamant, électronique) se développent à côté d'une extension considérable des zones cultivées.

Les Israéliens pourront-ils continuer leur développement ? Un double obstacle se présente. D'une part, la production agricole est proche de ses limites car les eaux du Jourdain ne peuvent être indéfiniment répandues dans les zones désertiques.

D'autre part, l'arrivée de nouvelles populations, venues jusqu'ici de plus de 110 pays différents, risque de se ralentir. Dans ce cas, les populations musulmanes en Israël progresseront plus vite en proportion que les populations juives. Jusqu'ici le rapport de forces est de 1 à 6 (700.000 arabes pour plus de 4 millions d'habitants). Actuellement les Arabes vivent mieux en Israël que dans les pays voisins. Ils votent pour les élections municipales en Israël et dans leur pays, Syrie ou Jordanie pour les élections législatives. Qu'advient-il le jour où les volumes respectifs seront

(suite page 3)

TRISTE COINCIDENCE

En ce jour 13 septembre 1987, où l'abbé GAU recevait à Jérusalem la médaille des Justes pour son action en faveur des enfants juifs, il se trouvait au même moment, à Paris, un "député" pour estimer que l'holocauste de 6 millions de juifs était "un point de détail" dans le contexte de la dernière guerre.

La lutte de l'Occident contre le nazisme avait pourtant pour but unique d'anéantir les tenants d'une doctrine perverse dont les effets désastreux conduisaient à la destruction de l'Homme au profit de la race.

Ce député et les membres de son groupe qui ne se désolidarisent pas de ses propos abjects, devront être désignés auprès des électeurs dans la catégorie des "hommes dangereux".

L'OPINION DU PERE DUBOIS DOMINICAIN SUR LES «PARADOXES ET MYSTERE D'ISRAEL»

Lors de leur séjour à Jérusalem, les membres du groupe spiritualité eurent le bonheur d'entendre une conférence du Père DUBOIS, dominicain, installé depuis près de 25 ans en Israël et qui connaît le mieux la mentalité d'un peuple qu'il aime.

Nous donnerons dans notre prochain numéro deux extraits de sa conférence, l'un sur la relation RELIGION-NATION en Israël, l'autre sur le choix d'Israël, terre élue par Dieu.

LE PELERINAGE EN TERRE SAINTE *(suite de la page 2)*

modifiés avec le risque de déstabilisation que cela peut entraîner ?

La vitalité des Israéliens considérés aujourd'hui comme des pionniers se maintiendra-t-elle ? Sans doute car la devise "Je ne veux pas mourir" inscrite en cercle sur une belle mosaïque à l'entrée de la Knesset est partagée par tout un peuple.

Le sacrifice à Massada en l'an 73 de notre ère de 960 juifs zélotes qui préférèrent se sacrifier plutôt qu'être capturés par les romains reste aussi le symbole de la résistance face aux envahisseurs. Nous espérons que la relative quiétude actuelle et l'équilibre économique établi pourront donner à un peuple courageux des raisons de garder confiance dans leur avenir.

Au cours de ce pèlerinage l'Abbé GAU a reçu la médaille des Justes.

Dans notre prochain numéro nous publions un article à ce sujet.

Alain POHER, Président du Sénat, remet la Légion d'Honneur à Louis LEPAGE

Roger DOBIGNY

Le Samedi 20 Juin 1987, à 11 h 30, dans la salle d'honneur de la Mairie de Nogent-sur-Marne, répondant à l'invitation de M. Roland NUNGESSER, Député-Maire, ancien Ministre, et de la Municipalité de Nogent-sur-Marne, les Maires, les Conseillers Municipaux des Communes du Val-de-Marne, les représentants de diverses associations et de très nombreux amis, étaient présents pour assister à la remise de la Légion d'Honneur par M. Alain POHER, Président du Sénat, à Louis LEPAGE.

En quelques mots, M. Roland NUNGESSER retraça l'action de son premier adjoint au sein de la Municipalité dont il est membre depuis 36 ans, insistant sur les liens d'amitié qui l'unissaient à Louis LEPAGE. En témoignage d'affection, il offrit une superbe gerbe à Mme Marguerite LEPAGE.

Monsieur ROUANET, Préfet du Val-de-Marne, évoqua les diverses activités de notre ami, au sein de la Municipalité et des divers organismes dont il est membre, précisant que cette Légion d'Honneur émanait du Ministère de l'Intérieur mais qu'elle aurait pu venir des Affaires Sociales, ou Culturelles ou de la Jeunesse et des Sports. Monsieur ROUANET insista sur la courtoisie, la sensibilité, l'humour, l'altruisme de Louis LEPAGE.

Au cours d'une courte allocution Alain POHER précisa que les liens d'amitié qui l'unissaient à Louis, remontaient bien avant la guerre de 1939/1945 et qu'ils s'étaient retrouvés après la Libération au sein du M.R.P., l'un à la Fédération de Seine-et-Oise, l'autre à celle de la Seine.

Puis, selon la formule consacrée, Alain POHER remit la Légion d'Honneur à Louis LEPAGE entouré des portedrapeau des associations d'anciens combattants, de Madame LEPAGE, de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Très ému par tous ces témoignages de sympathie, notre ami remercia tous les artisans de cette brillante cérémonie ainsi que ses nombreux amis. Il eut une attention toute particulière envers son épouse Marguerite, précisant que très souvent, son action s'était exercée aux dépens de sa famille. Il rappela ses 53 années de travail dans l'imprimerie, sa fidélité au monde ouvrier dont il est issu, soulignant son engagement, dans sa prime jeunesse au "SILLON" et sa dévotion envers Marc SANGNIER.

Fidèle à ses origines, à son idéal mais aussi à son quartier, Louis LEPAGE, sa femme Marguerite et sa famille sont restés aussi fidèles depuis 1930 à leur H.L.M. du boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne.

"On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau, renoncer à son idéal ride l'âme".

Fidèle à son idéal, sans une ride à l'âme, Louis LEPAGE reste le plus jeune d'entre nous.

Me faisant l'interprète de tous tes amis de l'Amicale du M.R.P. je t'adresse, mon cher Louis, toutes nos chaleureuses félicitations.

Victoire des Droits de l'Homme

Jean COVILLE

Ce titre peut sembler étrange dans le pays où les droits de l'homme ont été proclamés. Ne le croyez pas : à l'annonce des résultats du référendum en Nouvelle Calédonie M. Georges Marchais a parlé de "mascarade". C'est ainsi qu'il juge l'expression majoritaire de la volonté d'un peuple. Le chef des staliniens français démontre ainsi une fois de plus qu'il n'y a rien de commun entre la démocratie et les droits de l'homme d'une part et le communisme d'autre part.

Nul doute que Georges Marchais prononcerait le même anathème si demain, par une très improbable bienveillance de M. Gorbatchev, les Allemands de l'Est et les Polonais étaient autorisés à se prononcer sur le régime qui leur a été imposé par la violence et si, par référendum, ils rejetaient le communisme. Dans ce cas également il ne pourrait s'agir que d'une "mascarade". Seul qualificatif approprié quand il s'agit de réduire l'empire moscovite ou de l'empêcher de s'agrandir.

Car c'est ce qui allait se produire en Nouvelle Calédonie si les partisans de la Canaquie socialiste l'avaient emporté. Sous le gouvernement précédent ils étaient en bonne voie d'y parvenir et le concours de Moscou ne leur faisait pas défaut. Sous la direction d'officiers soviétiques des canaques indépendantistes s'entraînaient à la lutte subversive dans des camps situés en Lybie. Une fois les Canaques installés au pouvoir, l'Union Soviétique aurait disposé en Nouvelle Calédonie d'une superbe base, s'ajoutant à celle du Vanuatu (ex-Nouvelles Hébrides) récemment acquise par le même moyen.

Par l'effet du référendum, par lequel la population de Nouvelle Calédonie a affirmé à une large majorité qu'elle voulait rester française, tout ce beau plan s'est effondré. On comprend que M. Georges Marchais ne soit pas content.

On comprend moins l'attitude de certains autres personnages à gauche y

compris au sommet de l'État, qui proclament volontiers leur attachement aux droits de l'homme et au suffrage universel, tout en s'alliant d'ailleurs dans chaque élection avec les ennemis de ces mêmes droits.

Dans la présente circonstance, non seulement ils n'ont pas adressé de compliments à une population qui affirmait son attachement à la France après plusieurs années de vexations et de violences, mais ils ont déploré que le référendum ait eu lieu.

On peut d'ailleurs trouver d'autres contradictions aussi étranges de ce côté de l'opinion. Ainsi, pour certains à gauche, seuls les Canaques auraient dû avoir le droit de vote, car ils sont les premiers occupants du sol et non les Européens, qui sont des immigrants. Par contre en France les mêmes personnages affirment que les immigrants non français devraient avoir droit de vote.

Mais ce n'est pas tout. Chacun sait qu'en Afrique du Sud les premiers occupants ont été des Blancs. Il n'y avait personne à l'extrémité de l'Afrique quand y ont débarqués les premiers arrivants, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de Huguenots français chassés de France par la révocation de l'Edit de Nantes. C'est beaucoup plus tard que sont venus du Nord des Noirs attirés par la richesse créée par les Blancs.

Eh bien, pour ces mêmes individus, du côté gauche de l'opinion, les Blancs premiers occupants devraient céder la place aux Noirs, qui sont les immigrants.

Tout juste l'inverse de ce qu'ils proposent pour la Nouvelle Calédonie !

On ne sait pas très bien comment de telles contradictions peuvent coexister dans la même cervelle, mais il est dommage que certains de nos compatriotes fort notoires manifestent une telle incohérence ou une telle duplicité !

COMME C'EST

BIZARRE !

Il y a quelque temps le Président de la République a refusé de recevoir les lettres de créance d'un nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud, au motif que ce pays n'a pas supprimé le régime de "l'apartheid", qui est assurément un régime détestable.

Mais on peut s'étonner qu'il n'ait pas infligé le même traitement à d'autres pays, dont le régime n'est pas moins détestable et d'abord au premier d'entre eux, l'Union Soviétique, dans lequel l'apartheid s'applique non seulement à une partie de la population mais à la population tout entière, prisonnière dans son propre pays, dont elle ne peut sortir sans permission de la police.

Par contre en Afrique du Sud le chef de l'opposition à l'apartheid, Monseigneur Tutu, peut sortir du pays quand il le veut et se répand d'ailleurs à travers le Monde pour dénoncer la politique suivie dans son pays.

Ce n'est assurément pas le cas des opposants au régime soviétique, enfermés quelque part dans le "Goulag" ou dans des hôpitaux psychiatriques.

Mais ce n'est pas tout. En Afrique du Sud seule une partie de la population ne peut voter, l'autre partie vote comme en France.

En Union Soviétique personne ne vote, le terme même "d'élection" qui vient du verbe latin "eligere", qui veut dire choisir, n'ayant aucun sens dans un pays où personne ne choisit qui que ce soit, mais subit les hommes imposés par le parti.

Quant au racisme proprement dit que manifeste "l'apartheid", il existe aussi en Union Soviétique, notamment à l'égard des Juifs et de la population des pays baltes conquis par les Russes pendant la seconde guerre mondiale.

De récentes manifestations dans ces pays ont montré que cette population supporte très mal la domination qui lui a été imposée.

On pourrait continuer : il serait aisé de démontrer l'incohérence et l'absurdité de la politique suivie par l'Occident à l'égard des Soviétiques. Comment pourrait-il en résulter de bons fruits ?

Jean COVILLE

Pour la sauvegarde de notre Sécurité Sociale

Madeleine INGRES-DOBIGNY.

Le peuple de France est très attaché à la Sécurité Sociale. C'est l'une des conquêtes sociales les plus appréciées, au lendemain de la Libération.

Ce sera très certainement l'un des thèmes qui sera le plus suivi par les électeurs et les électrices lors de la prochaine élection présidentielle. Pas de solution miracle à attendre, mais un impératif, répartir équitablement les sacrifices.

Ci-joint une réflexion humoristique, datant de 1979 mais toujours d'actualité - et qui mettra un sourire dans un journal souvent austère.

Il était une orthophoniste

ou

Voulez-vous payer "grammaire" ?

I

Il était une fois, dans un cours moyen deux,
Un enfant de 10 ans, sans problème, tout heureux,
Assez bon en calcul mais pour qui la grammaire,
"Bonne à jeter au feu", dit l'inspecteur primaire
Était, sur ces principes, une belle inconnue
Que l'on ne fréquente pas, que l'on n'a jamais vue.

II

Oui, mais pour les parents qui voyaient s'aligner
Les fautes et les zéros tout au long des dictées, Un remède s'imposait, urgent à tous égards :
Lui faire donner des cours pour combler son retard.
Ce qui fut dit fut fait. Pour vingt-cinq nouveaux francs,
Une heure, chaque mercredi, on envoya l'enfant
Apprendre comme autrefois, inversons donc les rôles !
Ce que l'on n'enseigne plus, aujourd'hui, à l'école.

III

Un beau jour cependant, Mme l'Institutrice Rencontrant la maman dit : "Seule l'orthophoniste
Pourra tirer d'affaire votre petit Rémi. Avec elle, la grammaire deviendra son amie".
Étonnée, la maman répondit que la science
N'avait, à son avis, rien à faire en ce sens,
Ce n'était pas son rôle, mais celui de l'école
D'enseigner le français et la belle parole !
La maîtresse répliqua que c'était son domaine ;
Pour enseigner les règles, elle avait un système.
Et fit et si bien que la mère et l'enfant
Sans y croire, prirent date pour avoir un bilan.

IV

"Des séquelles au niveau d'la lecture ? : nenni !
"Pas d'erreurs phonétiques, mais dysorthographe,
"Mauvaise application des règles de grammaire,
"Moyen en mot d'usage, bon en vocabulaire".
Exact, se dit la mère, mais je le savais bien.
"Rémi se situe donc dans le niveau moyen".
Et c'est bien cher payer (juste pour une rime),
Quatre-vingt-treize francs et soixante centimes !

V

C'était croire s'en tirer vraiment à trop bon compte.
Et M. Jules Romains sait bien ce qu'il raconte
Quand son bon docteur Knock, très savamment péroré :
"Tous les gens bien portants sont malades qui s'ignorent".
Il n'était pas question de laisser ce garçon.

Partir le cœur léger sans la moindre leçon.

"Je pense que trente séances permettront à l'enfant

"D'appliquer sa grammaire plus régulièrement.

"Voici tous vos papiers et aussi le bilan.

"Les séances ne coût'ront que soixante-dix huit francs.

"Il faut dès maintenant la demande envoyer.

"Pour être pris en charge. Revenez en janvier,

"Nous essaierons alors de trouver un horaire

"Qui empiètera sûrement sur les heures scolaires.

"Mais nous n'y pouvons rien, nous sommes débordés,

Nous affichons "complet" tous les jours de congé !"

Moralité.

Si d'aventure, un jour, vous lisez ce gros titre :

"Sécurité Sociale, d'où vient le déficit ?"
A M. le Ministre, donnez l'information, Mais, ne vous trompez pas, celui d'Éducation :

"L'enseignement est gratuit, mais des cours de grammaire

"A cent trente-quatre mille centimes, il faut les faire !!!"

Le 27 novembre 1979.



AMIS DÉCÉDÉS



Mme Jean BOYER (Paris 5e)

Mme Robert DOURLENS

(St. Germain-en-Laye)

DANS LE SILLON PROFOND

DE MARC SANGNIER

Fernand BOUXOM

NOTRE AMI FERNAND BOUXOM, qui fut, avec Paul Bacon, auprès de l'abbé Guérin, l'un des fondateurs de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) avant de devenir l'un des fondateurs du M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) et député de la banlieue du nord de Paris, puis vice-président de l'Assemblée nationale, nous adresse, à l'intention des lecteurs de "l'âme populaire", quelques souvenirs. Ce sont des témoignages précieux. Nous les publions avec plaisir.

MARC SANGNIER est ainsi présenté dans le grand Larousse illustré : "Journaliste et Homme politique Français (1873-1950). Il quitta l'armée pour se consacrer à l'organisation d'un Christianisme démocratique et social, le mouvement s'appela le "Sillon" du nom de la revue créée en 1894. En 1901 Sangnier lance un hebdomadaire "L'Éveil démocratique". Accusé de politisation et de "modernisme social", le Sillon fut condamné par Pie X (1910).

Sangnier se lança alors dans l'action démocratique, combattit pour la Fraternité universelle et introduisit en France les "Auberges de la Jeunesse" (1929). Député en 1946, il fut le père spirituel du Mouvement Républicain Populaire".

Ajoutons qu'il avait été également pour peu de temps, élu député de Paris en 1919.

Mais qui dira la véritable dimension d'une telle personnalité.

Un jeune homme riche

Marc, jeune, riche, intelligent et beau, sortant de Polytechnique, orateur prodigieux, était appelé à devenir un "grand de ce monde"... Il quitte l'armée et l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui pour se consacrer à l'organisation d'un Christianisme démocratique et social.

Je rapproche cette attitude de l'Évangile (St Marc !), où nous lisons : "Un jeune homme riche aborda Jésus :

- Maître que dois-je faire pour vivre toujours avec Dieu ? J'observe tous les commandements, que me manque-t-il encore ?"

Jésus répondit :

- Si tu veux être parmi les meilleurs, va, vend tout ce que tu as, donne tout aux pauvres et suis-moi".

Quand le jeune homme entend ces paroles, il s'en va car il est très riche.

Etonnant rapprochement !

Saint François au labour.

J'avais vingt ans, le nom de Marc Sangnier évoquait pour moi un personnage de légende. L'abbé Guérin, fondateur de la JOC française avait appartenu au "Sillon". Il me le fit mieux connaître. La lecture d'un petit livret, dont la couverture représentait un robuste moine creusant profond et droit son sillon, saint François au labour, m'enchantait, me fit rêver... J'aurais voulu être de la "Jeune Garde" de Marc Sangnier.

Etonnante parole.

"Je suis habitué à vivre toujours quarante ans ou cinquante ans à l'avance, c'est pour cela que vous voyez en moi, non seulement un représentant du passé, mais aussi un représentant de l'avenir" (extrait de l'intervention de Marc au congrès constitutif du MRP le 26 novembre 1944).

Etonnante paroles d'un homme pur que jamais le moindre orgueil n'effleurera !...

En 1890, sollicité par Léon XIII, le cardinal Lavignerie prononça à Alger, devant le corps diplomatique, le célèbre toast pour le ralliement des catholiques de la République. Cette République "sans Dieu, laïque et franc-maçonne" honnie par l'opinion catholique. A cette époque Marc Sangnier avait 17 ans, il saluait au contraire cette voie nouvelle ouverte à l'espérance du peuple misérable, exploité, n'ayant aucun droit. Sa revue "Le Sillon" exaltait ce que devait contenir de grand et de noble un régime établi sous le signe de la "Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité".

Marc Sangnier se fit beaucoup d'ennemis - "ce poisson rouge dans un bénitier" était traitre rallié aux ennemis de l'Église !

"Voici notre œuvre"

En 1929, Je sillonnais la France

pour faire connaître la JOC naissante. L'accueil du clergé était plus que réticent, le plus souvent franchement hostile ; on ne voulait pas de ce mouvement national donnant des instructions directement aux sections paroissiales, divisant la Jeunesse Catholique et pouvant mettre en cause l'autorité du curé dans sa paroisse...

A ma grande surprise, dans la région du midi plusieurs vieux curés doyens et archiprêtres firent exception à cette règle, l'accueil fut différent, ouvert, sympathique, chaleureux et compréhensif... Je me hasardais à leur demander :

Mais pourquoi n'êtes-vous pas comme Les autres ?

Cher ami, c'est que nous, nous avons connu Marc Sangnier et le Sillon.

Plus de 50.000 jocistes étaient réunis au Parc des Princes pour célébrer, en 1937, le X^e anniversaire de la JOC. Le cardinal Gerlier pouvait dire à Marc Sangnier :

Soyez heureux, le spectacle que vous avez sous les yeux est votre œuvre"... (cité par Jean Vinatier de la Mission de France).

Au dessus des contingences

Le Congrès constitutif du Mouvement Républicain Populaire eut lieu le 26 novembre 1944. Marc Sangnier invité d'honneur en fut le grand présent. La plaquette éditée par Hubert Monmarché en donne le compte rendu. Elle raconte comment Marc Sangnier fut amené à prendre la parole :

"Tout à coup, après le discours de Fernand Bouxom, tous les yeux se portent vers Marc Sangnier, l'assistance crie :

Marc Sangnier à la tribune.

Marc Sangnier se lève, les applaudissements éclatent...

Je n'ai pas besoin de vous dire, affirme-t-il de sa voix chaude, que ma joie est grande de me retrouver aujourd'hui parmi vous. Nous allons bientôt avoir enfin ce grand mouvement de pénétration démocratique et populaire qui pourra entraîner le pays dans une révolution profonde et véritable...

(suite page 7)

(suite de la page 6)

Surtout n'édulcorez pas votre programme. Les programmes camouflés de la politique d'avant guerre ne mécontentaient personne, mais ne contentaient personne non plus, et le pays stagnerait dans les bas fonds de la routine et de l'impuissance.

Marc Sangnier fut appelé à la présidence d'honneur du MRP.

Il était avant tout, disait-on un idéaliste, certes, mais bien ancré dans le réel. Cependant sa personnalité exceptionnelle le mettait au-dessus et au-delà des contingences simplement politiques. **"Restez fidèle"**

Marc Sangnier fut élu, avec Francine Lefebvre, à l'Assemblée constituante de 1945/1946, il avait alors 73 ans.

La seule fois où je l'entendis prendre la parole à une réunion du groupe parlementaire MRP reste dans ma mémoire. De Gaulle venait de quitter brusquement le pouvoir. Enigmatique et secret, il restait muet devant les projets de constitution. En fait il souhaitait voir le MRP lui demander de revenir au pouvoir. Mais nous savions qu'il n'accepterait qu'une constitution se soumettant à ses exigences. Jusqu'où iraient-elles ? il était difficile de le prévoir, il demandait en fait *"un chèque en blanc"*.

Le groupe parlementaire était divisé, déchiré, et les discussions passionnées... L'enjeu politique était de taille et pour le MRP. L'enjeu électoral ne l'était pas moins!... C'est alors que Marc Sangnier se leva.

Mes chers camarades, dit-il, ne nous laissons pas aveugler par les circonstances présentes, un homme aussi grand soit-il n'est qu'un homme, un homme passe, la France demeure. Je vous en supplie soyez courageux, ce qui compte avant tout c'est de rester fidèle à l'idéal et à la doctrine pour lesquels vous vous êtes engagés dans la vie politique.

Un grand apôtre

Fin mai 1950, la nouvelle vint nous frapper en plein cœur Marc Sangnier est mort...

Cet événement nous semblait impossible... Marc avait une telle place, une telle présence dans nos esprits... Cependant, ce cœur généreux s'était arrêté...

Je me suis retrouvé avec mes enfants, boulevard Raspail dans ce défilé interminable et silencieux, foule anonyme venue saluer la dépouille de Marc gisant sans appareil sur une couche étroite, corps fragile, mains croisées sur la poitrine.

L'amour infini avait accueilli un grand apôtre.

(publié dans "l'âme populaire".)

Est-ce la fin d'une politique de renoncement et d'abandon ?

Jean COVILLE

L'organisation d'un référendum en en nouvelle Calédonie est d'autant plus satisfaisante qu'elle semble manifester un nouveau désir de la France d'être présente dans la Monde et un nouvel appel à des peuples lointains de lui faire confiance.

Certes l'empire français, tel qu'il existait avant la seconde guerre mondiale dans les 5 parties du Monde, a disparu et, par une politique absurde, nous n'avons pas été capables de constituer avec cet Empire une Communauté multinationale analogue à celle qui se réalise en Europe.

Cependant nous pouvons encore associer à cette puissante Communauté européenne quelques parcelles de notre ancien Empire, pour un profit commun et apparemment nous cherchons à le faire.

Quel revirement par rapport au renoncement et pour tout dire à la lâcheté qui semblaient nous accabler après la fin des guerres d'Indochine et d'Algérie et la disparition de l'Union Française.

A ce moment il fallait "décoloniser" partout et, s'il le fallait, contre l'avis des populations, qui avaient largement profité de la présence française.

Parmi ces cas il importe de rappeler celui particulièrement scandaleux des comptoirs français de l'Inde : Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Yanaon et Karikal, survivances de l'œuvre superbe de Duplex. En 1954, ces 5 villes furent cédées à l'Inde, sans référendum, car s'il avait été organisé, cette population française depuis 2 siècles, aurait affirmé qu'elle voulait le rester.

C'est ainsi qu'en violation de la Constitution et de la morale la plus élémentaire, une population française de cœur et de tradition a été "bradée" comme une marchandise, à une époque où l'esprit de renoncement et d'abandon dominait la politique française.

Plus tard la même lâcheté a failli s'accomplir dans l'Océan Indien : ce sont les démarches pressantes des représentants de l'Ile Mayotte auprès de notre ami Alain Poher qui ont empêché que cette ile soit "bradée" avec le reste de l'archipel des Comores. Encore n'a-t-on pas osé à l'époque y organiser un référendum, dont le résultat aurait été trop éclatant. Il faudrait y procéder maintenant pour que la situation y soit bien claire à l'égard de tous les voisins.

Rejetons loin de nous la politique de renoncement et d'abandon !



LE SALAIRE C'EST VULGAIRE

Ce n'est pas un smicard qui pense et qui dit cela. C'est quelqu'un qui gagne vingt fois plus qu'un smicard et deux fois plus qu'un ministre. Son nom est Polac. Il était responsable d'une émission télévisée intitulée "droit de réponse". Cette émission satirique était si agressive et parfois grossière qu'elle a été supprimée. Le sieur Polac devra chercher un autre emploi. Il sera peut-être moins bien rémunéré. En gagnant 100.000 francs par mois comme responsable de "droit de réponse" il n'estimait d'ailleurs pas gagner trop d'argent. Il regrette seulement que cela ait été divulgué.

L'opinion des chômeurs en fin de droits et même de certains chefs d'entreprises petites ou moyennes qui travaillent dur pour éviter la faillite est sans doute différente.

LE MODE DE SCRUTIN

Jean COVILLE

Nous avons reçu de notre ami Jean-Marie Robert, ancien maire-adjoint du 12^e arrondissement de Paris, une lettre, dans laquelle il rappelle que le M.R.P. était très favorable au mode de scrutin proportionnel. Il fait donc reproche aux hommes politiques qui aujourd'hui se réclament du M.R.P. d'avoir adopté une attitude différente et voté pour le scrutin majoritaire.

Voici dans quels termes il s'exprime : "J'ai la nostalgie du M.R.P. et plus encore du P.D.P. et ce n'est pas le C.D.S. qui peut prétendre en être le successeur. Certes pour la cause européenne il y a bien continuité, mais il n'en est pas de même sur d'autres points.

Faut-il rappeler que le M.R.P. a toujours défendu la représentation proportionnelle, comme le P.D.P. ?

En 1958, quand le scrutin majoritaire d'arrondissement fut choisi par de Gaulle le M.R.P. s'y opposa vigoureusement. Au cours du Comité National qui suivit cette décision, le rapporteur Maurice-René Simonnet et tous les intervenants sans exception la repoussèrent, Paul Coste-Floret déclarant : "nous restons fidèles à la représentation proportionnelle".

"En préface du livre d'Emile Virel "Chrétiens pour la démocratie", Jean Lecanuet écrivait : "La meilleure garantie de la démocratie c'est encore le pluralisme qui permet, s'il est exercé dans un esprit de tolérance, à chaque courant de se faire connaître, de s'exprimer, de gagner des suffrages et qui encourage au dialogue les forces en présence. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) prolonge un combat plus que centenaire pour le pluralisme scolaire et aussi, en matière électorale, pour l'instauration de la représentation proportionnelle."

Il est dommage que les députés et sénateurs du C.D.S. aient oublié ces belles maximes et qu'ils aient voté pour le scrutin majoritaire, condamné par Aristide Briand comme "scrutin des mares stagnantes", par Edouard Herriot comme "scrutin de gladiateurs"

et par Georges Bidault comme "scrutin de barricades" aussi populaire qu'indigne de l'être."

Comment expliquer ce revirement, dénoncé par Jean-Marie Robert ?

D'abord il est clair qu'une telle question ne peut se poser que dans un pays démocratique, dans lequel comme il est dit ci-dessus, le pluralisme existe et par conséquent la possibilité de choisir entre plusieurs types de société et plusieurs candidats qui les représentent.

Ce n'est évidemment pas le cas dans les pays dits "socialistes", dans lesquels le choix n'existe pas.

Mais dans les pays où le choix existe, comme le nôtre, plusieurs modes de scrutin peuvent être légitimement adoptés.

Analysons les.

La représentation proportionnelle est assurément le système électoral le plus équitable puisqu'il assure à chaque tendance la part qui lui revient.

D'autre part l'assemblée élue de cette façon offre une image aussi fidèle que possible de la population d'un pays.

Par conséquent le gouvernement de ce pays et les lois adoptées par le Parlement devraient correspondre le mieux aux vœux de la majorité de la population.

D'où vient dès lors qu'un système si parfait puisse avoir des détracteurs ?

D'abord il est évident que dans une assemblée ainsi élue il est plus difficile de dégager une majorité assurant un gouvernement stable.

Faut-il rappeler que sous la quatrième République, qui avait adopté la représentation proportionnelle, les gouvernements changeaient parfois tous les semestres ou même tous les trimestres ?

D'autre part, tandis que le scrutin majoritaire assure une concordance entre l'élu et la circonscription, la représentation proportionnelle exige des circonscriptions plus vastes permettant une répartition des sièges proportionnelle aux voix recueillies par chaque tendance. Il faut donc des listes pour ces vastes circonscriptions. Qui établira

ces listes sinon les partis dont dépendent les candidats ?

Ainsi les partis se substituent à l'électeur pour le choix de ceux qui seront placés en position éligible sur les listes. C'est antidémocratique et c'est redoutable à l'intérieur des partis.

Ayant eu pendant plusieurs années à assumer la présidence de la commission chargée d'établir les listes de candidats aux élections dans la fédération de la Seine du M.R.P., je dois dire qu'aucune charge ne m'à paru aussi lourde. Je sais d'ailleurs que je me suis trompé dans une circonstance très importante que je ne veux pas révéler dans ce bulletin.

Le système devient caricatural quand il y a une seule circonscription pour tout un pays. Ce fut le cas pour les élections au Parlement européen en France. Les grands pays ayant droit à 81 élus et le système proportionnel avec circonscription unique ayant été adopté en France, des listes de 81 candidats furent établies par les partis.

L'Angleterre s'y refusa, ses représentants faisant valoir que jamais les électeurs anglais n'accepteraient de voter pour une liste de 81 noms. L'Angleterre fut donc divisée en 81 circonscriptions élisant chacune un député au scrutin majoritaire.

Cependant un parlementaire britannique me fit observer à l'époque que, pour parvenir comme il est souhaitable à un système électoral unique dans toute la Communauté Européenne, il aurait été possible de réduire en Angleterre le nombre de circonscriptions électorales et d'attribuer un certain nombre de sièges à la proportionnelle à ceux des candidats qui auraient eu le plus de voix dans les circonscriptions, sans parvenir à être élus.

Cette suggestion, combinant scrutin majoritaire et scrutin proportionnel, me semble si sage que je conclus par elle cet article.

Notre gouvernement et nos parlementaires pourraient utilement s'en inspirer pour d'autres élections que celle au Parlement Européen.

Aubervilliers

-les-

Vertus

Raymond LABOIS, conseiller municipal d'Aubervilliers, est un laïc chrétien engagé aussi bien dans l'action civique et sociale locale que dans les activités de la paroisse Notre-Dame des Vertus.

En écrivant ce livre où l'histoire civile de la commune et l'histoire religieuse de la paroisse se recoupent et se complètent souvent, Raymond LABOIS nous fait découvrir un passé où le spirituel, en raison du rayonnement de Notre-Dame des Vertus, a profité à la communauté locale d'Aubervilliers. Passionné par l'histoire civile et religieuse de la commune dont il est un des édiles fort connu dans tous les secteurs d'activités locales, membre de la société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers, Raymond LABOIS est particulièrement qualifié pour nous faire profiter du fruit de ses recherches. Il nous offre un ouvrage dans lequel on découvre et on apprend.



Aubervilliers était un petit village de la "campagne de Paris" qui aurait sûrement connu, le temps passant, un développement anonyme si n'était survenu un événement d'ordre religieux qui bouleversa sa destinée : un miracle.

Un jour de mai 1336, dans la chapelle du lieu, le visage de la statue de la Vierge s'embua d'eau tandis que tombait sur la campagne une pluie bienfaisante qui régénérait les récoltes mises à mal par une sécheresse dévastatrice. La vierge du miracle de mai -et de ceux qui suivirent - devint la Vierge des Vertus que les humbles et les puissants, les religieux, les nobles, les rois viendront visiter et implorer au cours des siècles. Pour ces foules de pèlerins le nom originel du village s'effacera presque naturellement pour devenir le "village des Vertus". Les autorités civiles écriront dans leurs actes "Aubervilliers-les-Vertus".

Devenu un foyer de vie spirituelle où viendront s'abreuver de grands réformateurs de la vie religieuse française, Notre-Dame des Vertus sera indirectement associée au renouveau chrétien du XVII^e siècle.

Pendant la révolution de 1789, un curé de la paroisse deviendra célèbre en rédigeant le cahier de doléances des habitants d'Aubervilliers, puis en prononçant un mémorable discours "civi-

que" à l'occasion de son allégeance au pouvoir révolutionnaire.

La révolution industrielle du début du XIX^e siècle transformera la vie religieuse et la vie civile de la commune banalisant, en quelque sorte, celle-ci.

Ainsi disparurent "les Vertus" du nom de la cité, qui redevint Aubervilliers tout court.

*
* *

L'histoire d'Aubervilliers, ville de la proche banlieue parisienne, c'est aussi l'histoire "des VERTUS" depuis 1336 où eut lieu un miracle marial dans la chapelle du village dont les conséquences spirituelles rejaillirent sur la cité profane toute entière.

Le miracle étant par excellence une force, une vertu suprême, la vox populi n'appela plus le village qu'Aubervilliers-les-Vertus où accoururent des foules de pèlerins. Parmi ceux-ci les grands rénovateurs de l'Eglise de France au XVII^e siècle, des nobles dont le premier d'entre eux, le roi Louis XIII, vint promettre à la Vierge de faire bâtir une église sous le vocable de Notre-Dame des Victoires si, à la Rochelle, le sort des armes lui était favorable.

Une des toutes premières maisons de la congrégation de l'Oratoire fut ouverte à Aubervilliers.

L'église, qui ressemble à une petite cathédrale, est classée monument historique.

Quand des inconnus y mirent le feu en avril 1900, la classe politique s'empara de l'affaire dont parlèrent 450 journaux !

C'est toute une histoire passionnante que raconte ce livre très vivant où s'entremêlent des événements locaux à caractère national et les aventures d'hommes et de femmes d'envergure parmi lesquels plusieurs devinrent des saints.

De nombreuses photographies illustrent l'ouvrage.

On peut se procurer le livre en écrivant directement à l'auteur, M. Raymond LABOIS, 148 rue André Karman, 93300 AUBERVILLIERS ou en s'adressant aux libraires de la commune. Joindre à la commande le prix **franco recommandé de 118,50 F.**

Jean TOLON

"Les amis M.R.P. du Rhône pleurent un ami. Jean TOLON vient de nous quitter. Ils conserveront tous le souvenir ému d'un grand militant familial, courageux, dévoué, généreux et estimé de tous ceux qui ont eu l'honneur de travailler à ses côtés."

Pierre MORAND-MONTEIL

C'est avec une peine profonde que les nombreux amis de celui qui fut l'un des grands maîtres du barreau périgourdin ont appris la fatale nouvelle.

Nous ne le verrons plus, de son pas de chasseur rallier la rue Mounet-Sully à la place de la République, ses dossiers sous le bras. Nous ne rencontrerons plus son regard pétillant d'intelligence. Nous n'entendrons plus cette parole qui fit vibrer les foules et les prétoires.

Homme de mouvement, passionné par tout ce qui l'entourait, Pierre Morand-Monteil est né à Bergerac en 1893. Sa réputation d'avocat d'assises avait dépassé et de loin les frontières de l'Aquitaine. Il comptait parmi ses ascendants un Monteil qui fut député et maire de Bergerac sous la Commune. Le domaine de la Mouline où il est né, appartient à cette famille depuis 1633.

Enfant, le jeune Pierre était devenu l'ami de son voisin du domaine de Garrigue, le célèbre comédien Mounet-Sully. Lorsque avant 1914 le grand dramaturge monta pour la première fois en plein air, avec la Comédie Française, l'un des chefs-d'œuvre de Racine : "Phèdre", ce fut dans le parc tout proche de La Baume, et le jeune Pierre Morand-Monteil était au premier rang de la foule des Bergeracois.

Je ne m'étendrai pas sur l'exceptionnelle carrière professionnelle du regretté disparu. Ses plaidoiries d'assises impressionnaient toujours les jurés, et le bâtonnier Pierre Morand-Monteil remporta des succès qui défrayèrent les chroniques. Les anciens de Bergerac et de la région de Sigoulène et Eymet ont encore à la mémoire l'acquiescement triomphal de Mottas d'Estreux. Toutes ces grandes victoires se situèrent entre les deux guerres et dans les années qui suivirent la Libération.

Dans le domaine de la politique, Pierre Morand-Monteil grâce à ses talents d'orateur et de polémiste, se créa une renommée bien justifiée. Dans le "Billet" de la semaine dernière, et

sans savoir qu'il ne serait plus parmi nous pour le lire, je faisais allusion au fameux "Coup de Bergerac" à l'occasion de l'élection législative partielle de 1930. Candidat du Parti Démocrate Populaire, il en fut le héros malheureux et la victime.

Cette péripétie créa des remous et des affrontements d'une exceptionnelle dureté dans notre arrondissement. Toute la presse française et les radios naissantes s'emparèrent de cette bataille électorale hors du commun, et ses trois acteurs principaux, Messieurs P. Morand-Monteil, Quenesson et le Docteur Simounet, connurent une audience nationale.

Je me souviens vers 1932 avoir accompagné Maître Morand-Monteil à Limoges en compagnie de M. Saint-Martin, qui était conseiller d'arrondissement de Périgueux. Ce soir là, dans la cité limousine, des milliers de spectateurs étaient venus applaudir Pierre Morand-Monteil et l'une des grandes voix du Palais-Bourbon de l'entre-deux guerres, le chanoine Desgranges député de la Bretagne.

Quelques années auparavant, et pour défendre les libertés religieuses menacées, près de dix mille catholiques du Périgord étaient réunis dans la vaste prairie qui se trouve à l'arrière de l'actuelle Institution Saint-Front, à l'époque Petit Séminaire. Trois orateurs connurent les ovations : l'avocat bergeracois, M. l'abbé Bergey qui fut député de la Gironde, et le général de Castelnau, le prestigieux président de l'Action Catholique.

Chez le bâtonnier Pierre Morand-Monteil j'eus l'honneur de connaître avant 1939 deux des grands patrons du Parti Démocrate Populaire, les députés Cornilleau et Balanant. Après la Libération j'ai eu le même privilège, mais il s'agissait cette fois de deux très grands noms de la France politique : le Président Georges Bidault et l'ancien porte-parole de la France Libre, Maurice Schumann, venus rendre visite à leur

ami bergeracois.

Largement octogénaire, le bâtonnier toujours aussi sollicité et aussi brillant, (s'il avait abandonné les grandes causes criminelles) mettait son intelligence et ses connaissances juridiques au service de ses amis et en particulier de ses anciens administrés de Saint Sauveur, commune dont il fut Maire.

Les pressions amicales de tous les siens avaient été nécessaires pour qu'il cesse des activités nuisibles à sa santé et qu'il puisse jouir d'un repos bien mérité, avec son épouse et parmi ses 40 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Avant 1940, il fut un ardent propagandiste de la "Liberté du Sud-Ouest". Après 1945 et jusqu'à son dernier jour, il fut le lecteur fidèle et l'ami agissant du "Courrier Français".

Vendredi dernier l'Eglise Notre-Dame était emplie par la foule de ceux qui avaient tenu à lui adresser un dernier adieu.

Dans le chœur, une douzaine de prêtres entouraient S.E. Mgr Patria.

C'est avec émotion que ceux de ma génération, reconnurent dans le célébrant, celui, qui, a plus d'un demi-siècle, débutait dans le sacerdoce comme vicaire dans cette Eglise N.D.. Depuis, entré dans la Compagnie de Jésus, il est devenu Provincial des Jésuites à Toulouse, puis à Nantes. C'est le Révérend Père Bru, originaire de Salignac en Sarladais.

"Courrier Français" n'oubliera pas Pierre Morand-Monteil qui fut un des grands défenseurs de la Presse Catholique.

Publié dans le
«COURRIER FRANÇAIS»
à Bergerac

Une priorité : Defendre les valeurs morales

Louis BOUR

Notre ministre des P. et T. a enfin reconnu que le service public que constitue le téléphone n'avait pas nécessairement été créé pour permettre à ce que l'on appelle «les minitels roses» de faire de gros bénéfices en exploitant l'appétit sexuel humain.

Tous ceux qui pensent que la défense des valeurs morales et civiques devrait être une des préoccupations majeures d'un gouvernement, quelle que soit par ailleurs sa coloration politique, devraient être heureux de pouvoir l'en remercier.

En effet, on nous explique, gravement, que l'heure d'utilisation de ces minitels roses passant de 58,50 F à 40 F et la part des Télécommunications restant la même, le revenu des producteurs de ces émissions roses sera réduit de 50% ! De quoi les dégouter de pour-

suivre leur fructueux commerce.

Quelle erreur et quelle naïveté ! Il est bien connu — et un ministre, qui se flatte d'être libéral, doit le savoir mieux que quiconque — que toute baisse de tarif quel qu'en soit l'objet, entraîne un accroissement de consommation, surtout si la baisse est très importante; or, celle-ci d'après les chiffres indiqués serait de 32% pour le consommateur. Quelle aubaine pour les minitellistes quelque peu obsédés par la sexualité ! Heureux producteurs, rassurez-vous, ce que vous perdrez à l'heure, vous le retrouverez sur la quantité.

De qui se moque-t-on ?

Ce n'est pas par de telles mesures que le gouvernement rassurera ceux qui estiment à juste titre que la baisse des valeurs morales entraîne notre pays —

comme ses voisins de civilisation matérielle avancée — vers je ne sais quelle sinistre décadence.

Attention, Messieurs et Mesdames de nos gouvernements, s'il ne m'appartient pas de juger M. Le Pen sur son comportement personnel en la matière, force m'est de constater qu'il sait habilement se poser en défenseur des valeurs morales.

Et il y a gros à parier qu'il ne perd pas son temps auprès de bien des électeurs et électrices éccœurés du trop grand laxisme de nos dirigeants. Que penser par exemple du patronnage très public accordé récemment par M. le Premier ministre, maire de Paris, à une «artiste» dont l'exhibition éroticogesticulatoire n'avait rien de spécialement culturel ?

Comment ne pas attraper le SIDA

Pierre KERLEVEO
(Lomme-Nord)

La lutte contre ce virus est en train de devenir une grande cause nationale. Il est du devoir de nos gouvernants de prendre les mesures qui s'imposent et d'encourager les recherches biologiques et médicales. Et tant mieux si des progrès peuvent être réalisés grâce à une coopération des scientifiques du monde entier.

Le sujet inquiète et certains politiques n'ont pas pu s'empêcher de s'en emparer. Hélas, on scrute en vain l'horizon pour découvrir des consciences lucides qui ne redouteraient pas d'aller à contre-courant en intégrant un brin d'éthique à leurs propos : pas un langage puritain, seulement quelques valeurs alliées à beaucoup de bon sens.

Il y a de quoi désespérer lorsqu'un candidat déclaré à la présidence de la

République - de surcroît partisan d'un retour à la France profonde - interrogé sur les solutions à préconiser, notamment vis-à-vis des jeunes, répond qu'il leur conseillerait "de se détourner sauvagement de toute relation sexuelle par la voie anale et de toute drogue".

Un fascicule, préparé par le ministre de la Santé et de la Famille, informe pour mieux protéger et précise que la contamination se fait par contact sexuel ou par le sang, ce qui nécessite des précautions : "évités les relations occasionnelles et le changement fréquent de partenaire de l'un ou l'autre sexe".

Tant que les convictions de nos responsables ne dépasseront pas ce stade, nous aurons raison de craindre le pire pour notre avenir. Quitte à faire sourire quelques-uns, ayons le courage

d'affirmer que la fidélité, le respect et la tendresse sont les remèdes les plus efficaces... Ils n'ont jamais perturbé aucune société. Ils donnent même la liberté, "la vraie, celle qui est la résolution de ne pas faire n'importe quoi, de prendre certains engagements" ajoute Bourbon-Busset.

Lorsque le nombre des divorces ne cesse d'augmenter, lorsque l'I.V.G. devient une formalité, quand la sexualité est banalisée ou quand nos adolescentes utilisent la pilule dès 15 ans, un pays devrait commencer à se poser des questions... Quelles valeurs transmet-il ? Comment rendre aux nouvelles générations des raisons de vivre et d'espérer ? Quelle éducation délivre-t-il ? Combattre le S.I.D.A., c'est aussi cela.

UN ELAN NOUVEAU

La construction de l'Europe restera sans doute comme l'un des événements majeurs du XX^{ème} siècle.

En rendant impossible tout nouveau conflit par la mise en commun du Charbon et de l'Acier dès 1952, en rapprochant les belligérants par le Traité de Rome en 1957, puis en réconciliant la France et l'Allemagne en 1963, les bases de l'Europe ont été jetées sur lesquelles s'édifie petit à petit la Communauté Economique Européenne.

Des hommes d'Etat éminents comme le Général de Gaulle, Robert Schuman, Jean Monnet, ont patiemment recherché avec leurs homologues des pays européens les moyens de parvenir à cet objectif, en privilégiant ce qui pouvait rapprocher les peuples. Le but a été atteint, l'Europe se construit et devient suffisamment attractive pour que de nouveaux partenaires viennent participer à l'effort commun, retrouvant préalablement un système démocratique. L'admission de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce sont exemplaires à cet égard.

Cependant, si l'Europe progresse, les difficultés qu'elle rencontre s'accroissent. Les 6 partenaires de la CEEA sont devenus 12, leurs problèmes se sont multipliés d'autant. Le monde de l'après-guerre 1939-1945 était en pleine reconstruction, celui de cette fin de siècle voit se développer des compétitions économiques redoutables. Forte est la tentation de se replier sur soi dans l'illusion.

La pensée des Pères de l'Europe, parfois qualifiée d'idéaliste, fait place dans les jeunes générations au réalisme des projets concrets. L'Europe des idées devient celle des réalités. Dans cette évolution, l'adoption de l'Acte Unique par la plupart des parlements européens donne davantage de possibilités pour surmonter les difficultés. Le fait de décider à la majorité des membres et non à l'unanimité peut donner un nouvel élan à la construction européenne, si cette procédure s'harmonise avec la multiplication des projets. On peut en effet concevoir facilement une majorité différente sur des projets différents.

Au cours des douze années qui nous séparent d'un nouveau siècle, l'Europe devra affronter des problèmes difficiles dans un monde devenu très dangereux.

Face à la concurrence des pays extérieurs au marché commun, elle devra se doter d'une industrie très performante pour lutter contre l'invasion

des produits obtenus au moindre prix. Il lui faudra établir un tarif douanier extérieur commun pour éventuellement se protéger des excès de dérives économiques étrangères.

Dans un souci de plus grande efficacité et d'harmonie de leur économie, la création d'une monnaie commune devient chaque jour plus indispensable.

Enfin l'évolution des relations entre les deux grandes puissances de l'Est et de l'Ouest et, singulièrement, les nouvelles attitudes de l'URSS devront provoquer la recherche d'une défense européenne efficace et crédible.

Je ne doute pas que les quelques 35 ans qui nous séparent maintenant du premier Traité européen aient accumulé suffisamment de raisons de vivre ensemble dans l'union pour que ces problèmes soient surmontés.

Si telle est la réalité, ce dont je suis certain, la pensée de Paul Valéry prendra tout son sens et toute sa densité : "L'idée du passé ne prend un sens et ne constitue une valeur que pour l'homme qui trouve en lui-même une passion de l'avenir ».

(publié dans le bulletin «Notre Vie»)



ACTION POUR LA DIGNITE HUMAINE

Dans notre dernier numéro nous avons mentionné les objectifs de l'association portant le titre ci-dessus.

Nous rappelons que sa présidente est Madame Irène de Lipkowski, ancien député.

Les vice-présidents sont MM François Dausset, le bâtonnier Louis Pettiti et Jean Scelles.

Le siège de l'association est 28 Place Saint-Georges, 75009 PARIS.

Alain POHER
Président du Sénat